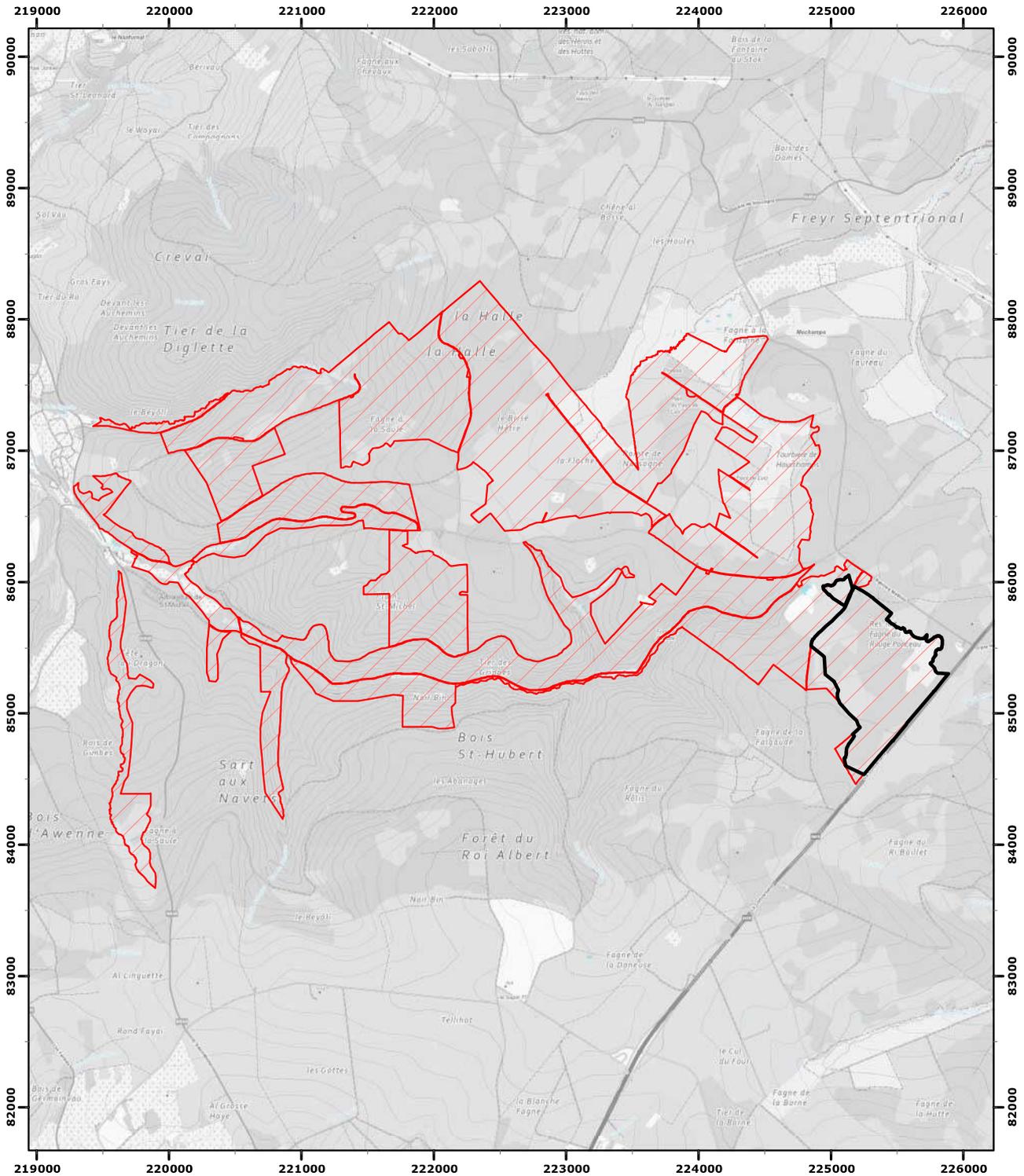


Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la

Réserve Naturelle Domaniale de 'Rouge Poncé et Saint-Michel' à St-Hubert/Tenneville/Nassogne



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Elio Di Rupo

La Ministre de l'Environnement,
Céline Tellier

Namur, le
08/11/2023

Echelle : 1:40 500

Carte(s) IGN : 59/4 S et 8 N

(c) Institut Géographique National - IGN

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la Réserve Naturelle
Domaniale de ' Rouge Poncé et Saint-Miche '
à St-Hubert/Tenneville/Nassogne

-  RND
-  Extension(s)



Coordonnées Lambert belge 1972